

LE 34^e CONGRÈS STATUTAIRE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

Du 24 au 27 novembre 2025 | Centre des congrès | Québec

RAPPORTS FINANCIERS

ANNEXE AU RAPPORT
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

États financiers de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

30 juin 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'avoir	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-19
Annexes	
Annexe A – Produits – Subventions	20
Annexe B – Détail des charges	20-21
Annexe C – Relations publiques	22

Rapport de l'auditeur indépendant

Au secrétaire général de la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'avoir et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FTQ au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la FTQ conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la FTQ à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la FTQ ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la FTQ.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la FTQ.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la FTQ à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la FTQ à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 15 octobre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128132

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2025

Annexes		2025	2024	2023
		\$	\$	\$
Produits				
Cotisations – organismes affiliés		8 790 549	8 155 372	7 922 988
Cotisations – Fonds de Campagne Nationale		270 371	253 557	254 139
Congrès du travail du Canada – entente				
Retour de cotisations		1 848 443	1 831 173	1 900 009
Autres campagnes		24 000	24 000	24 000
Formation économique – société liée		626 820	533 160	521 627
Conseil d'administration et autres instances – société liée		407 657	581 272	709 734
Actionnariat et investissement – société liée		627 326	610 529	589 840
Bilans sociaux – société liée		56 472	86 145	81 359
Services aux fonds régionaux de solidarité et locaux – société liée		209 718	204 102	197 186
Autres services – société liée		496 540	483 244	466 869
Frais d'inscription – éducation – collège		656 499	658 421	676 043
Vente de documents		73 485	67 605	83 775
Frais d'organisation de cours		59 900	32 925	28 550
Subventions	A	1 267 849	1 190 763	791 489
Événements de relations publiques		50 715	48 537	615 951
		15 466 344	14 760 805	14 863 559
Charges				
Salaires et charges sociales	B	10 387 503	9 616 272	8 806 409
Frais d'occupation	B	1 328 934	1 004 579	945 057
Frais de bureau	B	588 346	509 767	487 159
Frais de représentation et de séjour	B	712 140	668 138	593 946
Frais généraux	B	886 623	830 389	769 706
Frais de formation syndicale	B	543 531	477 627	559 817
Relations publiques	C	1 010 082	874 427	1 071 065
Frais liés au Fonds de Campagne Nationale		583 472	60 579	81 258
Perte à la cession d'immobilisations		18 586	1 677	26 580
		16 059 217	14 043 455	13 340 997
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant autres produits		(592 873)	717 350	1 522 562
Autres produits				
Gain non réalisé sur la variation de la juste valeur des placements (déduction faite des frais de gestion de 88 413 \$ \$; 74 143 \$ en 2024; 53 305 \$ en 2023)		2 092 031	1 229 363	797 523
Intérêts et autres revenus		377 424	535 123	280 279
		2 469 455	1 764 486	1 077 802
Excédent des produits sur les charges		1 876 582	2 481 836	2 600 364

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

État de l'avoir

Exercice terminé le 30 juin 2025

	Non réservé	Réservé – Fonds de Campagne Nationale	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2022	13 387 080	579 379	3 312 680	17 279 139
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 735 905	172 881	(308 422)*	2 600 364
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(167 027)	—	167 027	—
Acquisition d'immobilisations	(108 522)	—	108 522	—
Produit de cession d'immobilisations corporelles	717	—	(717)	—
Variation des réévaluations du Régime de retraite et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	(212 900)	—	—	(212 900)
Solde au 30 juin 2023	15 635 253	752 260	3 279 090	19 666 603
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 575 475	192 978	(286 617)*	2 481 836
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(178 997)	—	178 997	—
Acquisition d'immobilisations	(98 762)	—	98 762	—
Variation des réévaluations du Régime de retraite et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	(369 600)	—	—	(369 600)
Solde au 30 juin 2024	17 563 369	945 238	3 270 232	21 778 839
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 543 838	(313 101)	(354 155)*	1 876 582
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(191 674)	—	191 674	—
Acquisition d'immobilisations	(343 228)	—	343 228	—
Variation des réévaluations du Régime de retraite et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	(183 000)	—	—	(183 000)
Solde au 30 juin 2025	19 389 305	632 137	3 450 979	23 472 421

* Représente l'amortissement et la perte à la cession d'immobilisations.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

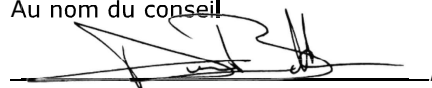
Bilan

au 30 juin 2025

	Notes	2025	2024	2023
		\$	\$	\$
Actif				
À court terme				
Encaisse		5 578 501	5 073 243	4 795 789
Débiteurs	2	1 762 307	1 452 256	1 233 348
Avances au Fonds santé-sécurité, sans intérêt ni modalités d'encaissement		619 022	589 229	548 089
Frais payés d'avance		537 722	194 709	341 557
Placements à court à terme	3	1 307 791	1 251 644	2 503 767
		9 805 343	8 561 081	9 422 550
Placements à long terme	4	20 475 661	19 609 116	15 862 898
Biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition	5	3 186 085	3 350 519	3 514 953
Immobilisations	6	1 054 703	901 196	924 617
		34 521 792	32 421 912	29 725 018
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	7	1 853 384	1 565 293	1 544 964
Subventions reportées	8	104 924	—	43 453
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	10	205 212	191 674	178 997
Tranche à court terme de la dette à long terme		—	346 143	145 662
Avance de l'AIFTQ, sans intérêt ni modalités de remboursement		62 354	62 354	62 354
		2 225 874	2 165 464	1 975 430
Obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	10	584 597	789 809	981 483
Dette à long terme		—	—	346 102
Passif au titre des prestations définies	9	7 907 600	7 687 800	6 754 100
Autres régimes		331 300	—	1 300
Régime de retraite		11 049 371	10 643 073	10 058 415
Engagements	13			
Avoir				
Non réservé		19 389 305	17 563 369	15 635 253
Réservé – Fonds de Campagne Nationale		632 137	945 238	752 260
Investi en immobilisations		3 450 979	3 270 232	3 279 090
		23 472 421	21 778 839	19 666 603
		34 521 792	32 421 912	29 725 018

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

, administrateur

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2025

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges	1 876 582	2 481 836	2 600 364
Ajustements pour :			
Amortissements	335 569	284 940	281 842
Gain non réalisé sur la variation de la juste valeur des placements	(2 180 443)	(1 303 505)	(866 203)
Perte à la cession d'immobilisations	18 586	1 677	26 580
Variation du passif au titre des prestations définies	368 100	562 800	80 200
	418 394	2 027 748	2 122 783
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs	(310 051)	(218 908)	(326 852)
Avances au Fonds santé-sécurité	(29 793)	(41 140)	38 932
Frais payés d'avance	(343 013)	146 848	46 139
Créditeurs et charges à payer	288 091	20 329	29 142
Subventions reportées	104 924	(43 453)	(20 896)
	(289 842)	(136 324)	(233 535)
	128 552	1 891 424	1 889 248
Activités d'investissement			
Encaissement (acquisition) de placements - nets	1 257 751	(1 190 590)	(2 433 880)
Acquisition d'immobilisations - nets	(343 228)	(98 762)	(108 522)
Produits de cession d'immobilisations	—	—	717
	914 523	(1 289 352)	(2 541 685)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	(346 143)	(145 621)	(135 198)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	(191 674)	(178 997)	(167 027)
	(537 817)	(324 618)	(302 225)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	505 258	277 454	(954 662)
Encaisse au début	5 073 243	4 795 789	5 750 451
Encaisse à la fin	5 578 501	5 073 243	4 795 789

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Méthodes comptables

Présentation des états financiers

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est mandataire de la CNESST pour la formation et l'information des membres de la FTQ en santé et sécurité du travail. Les comptes du Fonds santé-sécurité ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la FTQ devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements de portefeuille en titres cotés, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les intérêts gagnés sur les placements de portefeuille, les gains / pertes non réalisés et les gains / pertes réalisés sont inclus dans les revenus de placements présentés à l'état des résultats.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la FTQ dans le cadre de l'opération.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la FTQ comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Cotisations des organismes affiliés

Ces cotisations sont considérées comme des apports non affectés et, à ce titre, sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées selon la méthode du report. Elles sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions pour lesquelles les charges n'ont pas été engagées sont présentées dans les subventions reportées.

1. Méthodes comptables (suite)

Autres produits

La FTQ constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les biens ont été livrés ou les services ont été rendus, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avoir

Réservé – Fonds de Campagne Nationale

Ces avoirs correspondent à une contribution de 0,05 \$ par membre prélevée à même les cotisations perçues. Les sommes sont utilisées pour le financement de campagnes nationales.

Investi en immobilisations

Ces avoirs correspondent aux biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition, aux immobilisations et aux obligations qui leur sont rattachés.

Location-acquisition

Les biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu des baux, et sont amortis selon la durée de ces baux.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Copropriétés indivises	Linéaire	2 ½ %
Mobilier	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Logiciel	Linéaire	5 ans
Aménagement et améliorations locatives	Linéaire	10 %

Copropriété indivise – Tour FTQ (565 Crémazie, Montréal)

La FTQ, conjointement avec certains syndicats affiliés (locataires-acquéreurs), est propriétaire par voie d'un contrat de location-acquisition d'une copropriété indivise (complexe FTQ – Tour FTQ) auprès de l'Association Immobilière FTQ inc. (AIFTQ).

En vertu de protocoles d'entente, les locataires-acquéreurs ont droit à leur quote-part de la plus-value de l'immeuble en cas de vente partielle ou totale, à titre de rémunération additionnelle de leur investissement initial.

Avantages sociaux futurs

La FTQ comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations. L'obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice est déterminée en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle établi aux fins de capitalisation et qui comprend le coût des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé. La date d'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de la FTQ.

1. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Dans son bilan, la FTQ constate l'obligation au titre des prestations définies. Le coût du régime pour l'exercice est constaté à l'état des résultats. Les réévaluations des passifs au titre des prestations définies correspondent aux gains et pertes actuariels et sont constatées à l'état de l'avoir.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, la provision pour indemnités de départ et autres avantages sociaux et le passif au titre des prestations définies. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

2. Débiteurs

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Cotisations à recevoir	1 052 367	980 498	980 318
Autres débiteurs	327 376	145 301	182 762
Subvention à recevoir	—	—	9 890
Sociétés liées	382 564	326 457	60 378
	1 762 307	1 452 256	1 233 348

3. Placements à court terme

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 4,50 % (4,80 % en 2024, 5,50 % en 2023) échéant en juin 2026 (juin 2025 en 2024, et juin 2024 en 2023)	1 307 791	1 251 644	2 503 767

4. Placements à long terme

Les dirigeants ont réservé des fonds pour le paiement des indemnités de départ des employés et de certains autres avantages sociaux accumulés.

La composition du portefeuille est la suivante :

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Billets à capital protégé échéant de 2026 à 2031	8 399 725	7 536 877	6 001 366
Fonds d'obligations	5 065 912	4 773 681	4 164 990
Fonds d'actions canadiennes	3 699 861	3 127 461	2 984 128
Fonds d'actions américaines	1 157 158	1 013 948	955 927
Fonds d'actions internationales	2 153 005	1 905 608	1 756 487
Dépôt à terme	—	1 251 541	—
	20 475 661	19 609 116	15 862 898

5. Biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition

	2025			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Copropriétés indivises					
Montréal	5 763 791	3 067 244	2 696 547	2 840 642	2 984 736
Québec	334 782	149 254	185 528	193 898	202 268
Mauricie	106 247	41 392	64 855	67 511	70 167
Abitibi	372 522	133 367	239 155	248 468	257 782
	6 577 342	3 391 257	3 186 085	3 350 519	3 514 953

6. Immobilisations

	2025			2024	2023
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Copropriétés indivises					
Saguenay- Lac-Saint- Jean	87 931	47 693	40 238	42 436	44 635
Baie- Comeau	39 351	21 980	17 371	18 354	19 338
Laurentides- Lanaudière	136 527	74 564	61 963	65 376	68 789
Bas-Saint- Laurent- Gaspésie	57 775	30 586	27 189	28 633	30 078
Locaux CRMM	687 593	362 752	324 841	342 031	359 221
Locaux CISO	241 467	127 390	114 077	120 114	126 150
Logiciel*	94 285	—	94 285	—	—
Mobilier	743 110	630 318	112 792	74 533	51 604
Matériel informatique	1 105 949	926 221	179 728	100 820	89 223
Aménagement	26 634	16 464	10 170	12 833	15 497
Améliorations locatives – Estrie	239 364	167 315	72 049	96 066	120 082
	3 459 986	2 405 283	1 054 703	901 196	924 617

*Le logiciel n'est pas encore utilisé au 30 juin 2025.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Fournisseurs	261 783	156 682	164 271
Provision pour congés de maladie et vacances	1 226 700	1 080 110	1 049 995
Sommes à remettre à l'État	55 624	124 179	105 236
Charges à payer et autres	309 277	204 322	225 462
	1 853 384	1 565 293	1 544 964

8. Subventions reportées

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Solde au début	—	43 453	64 349
Subvention ajoutée durant l'exercice	104 924	—	—
Subvention utilisée durant l'exercice	—	(43 453)	(20 896)
Solde à la fin	104 924	—	43 453

9. Avantages sociaux futurs

Les informations concernant les régimes au 30 juin 2025 se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Charge nette au titre des régimes	1 506 400	661 200
Obligations au titre des prestations définies	(38 441 800)	(7 907 600)
Actifs des régimes	42 842 000	—
Actif (passif) au titre des prestations définies effectif	4 400 200	(7 907 600)
Provision pour moins-value*	(4 731 500)	—
Passif au titre des prestations définies	(331 300)	(7 907 600)

* Provision pour moins-value correspondant à l'excédent de l'actif sur les avantages économiques futurs estimés.

Les placements détenus par la FTQ permettent de pourvoir au passif au titre des prestations définies des autres régimes.

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2024. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 118,5 %.

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	%
Fonds équilibré	100

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la FTQ pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	5,70	4,95
Taux de croissance de la rémunération	3,20	—

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé pour les médicaments et les autres coûts de soins de santé à 5,00 % pour les cinq premières années, diminuant de 0,10 % par année, pour s'établir à 3,80 % pour le taux ultime.

Les autres informations concernant les régimes à prestations définies de la FTQ se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 469 000	330 500
Prestations versées	1 862 300	—

Les informations concernant les régimes au 30 juin 2024 se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Charge nette au titre des régimes	1 153 300	620 800
Obligations au titre des prestations définies	(36 272 500)	(7 687 800)
Actifs des régimes	38 964 900	—
Actif au titre des prestations définies effectif	2 692 400	(7 687 800)
Provision pour moins-value*	(2 692 400)	—
Passif au titre des prestations définies	—	(7 687 800)

* Provision pour moins-value correspondant à l'excédent de l'actif sur les avantages économiques futurs estimés.

Les placements détenus par la FTQ permettent de pourvoir au passif au titre des prestations définies des autres régimes.

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2023. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 115,2 %.

9. Avantages sociaux futurs (suite)

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	%
Fonds équilibré	100,00

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la FTQ pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	5,70	5,00
Taux de croissance de la rémunération	3,20	—

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé pour les médicaments et les autres coûts de soins de santé à 5,00 % pour les cinq premières années, diminuant de 0,10 % par année, pour s'établir à 3,80 % pour le taux ultime.

Les autres informations concernant les régimes à prestations définies de la FTQ se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 165 500	310 700
Prestations versées	1 659 200	—

Les informations concernant les régimes au 30 juin 2023 se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Charge nette au titre des régimes	1 295 400	590 400
Obligations au titre des prestations définies	(34 922 400)	(6 754 100)
Actifs des régimes	36 214 500	—
Actif au titre des prestations définies effectif	1 292 100	(6 754 100)
Provision pour moins-value*	(1 293 400)	—
Passif au titre des prestations définies	(1 300)	(6 754 100)

* Provision pour moins-value correspondant à l'excédent de l'actif sur les avantages économiques futurs estimés.

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Les placements détenus par la FTQ permettent de pourvoir au passif au titre des prestations définies des autres régimes.

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2022. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 101,0 %.

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	%
Fonds équilibré	100,00

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la FTQ pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	5,70	4,80
Taux de croissance de la rémunération	3,20	—

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé pour les médicaments et les autres coûts de soins de santé à 5,00 % pour les cinq premières années, diminuant de 0,50 % par année, pour s'établir à 4,00 % pour le taux ultime.

Les autres informations concernant les régimes à prestations définies de la FTQ se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 254 000	286 700
Prestations versées	1 512 600	—

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Contrat de location d'une copropriété indivise – Tour FTQ avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 16 696 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 5,99 %, renouvelable le 10 septembre 2027 et venant à échéance le 1 ^{er} novembre 2027	484 148	684 500	884 852
Contrat de location d'une copropriété indivise – Québec avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 1 931 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 5,55 %, renouvelable le 1 ^{er} juin 2027 et venant à échéance le 1 ^{er} août 2032	158 985	182 157	205 329
Contrat de location d'une copropriété indivise – Abitibi avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 2 034 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 4,80 %, renouvelable en mars 2026 et venant à échéance le 1 ^{er} février 2036	260 310	284 718	309 126
Intérêts inclus dans les versements	(113 633)	(169 892)	(238 827)
	789 810	981 483	1 160 480
Tranche à court terme	205 212	191 674	178 997
	584 598	789 809	981 483

Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition sont les suivants :

\$

2026	247 932
2027	247 932
2028	131 060
2029	47 580
2030	47 580

11. Lettre de crédit

La FTQ dispose d'une lettre de crédit bancaire irrévocable totalisant un montant de 2 063 912 \$ (2 063 912 \$ en 2024, 2 063 912 \$ en 2023) consentie afin de garantir le paiement des cotisations relativement au déficit actuariel du régime de retraite des salariés de la FTQ.

12. Opérations entre parties liées

La FTQ contrôle deux sociétés, soit l'AIFTQ et l'Association Immobilière FTQ Lajeunesse inc. Le Fonds de solidarité FTQ nomme la majorité des membres du conseil d'administration de ces sociétés. Cependant, aucune ressource de ces sociétés ne peut être transférée à la FTQ ou utilisée à son profit.

Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices terminés aux dates mentionnées sont les suivants :

	31 mai 2025	31 mai 2024	31 mai 2023
	\$	\$	\$
	(en millions)	(en millions)	(en millions)
Fonds de solidarité FTQ			
Situation financière			
Total de l'actif	22 909	20 856	20 485
Total du passif	1 056	898	2 111
Total de l'actif net	21 853	19 958	18 374
Résultats des activités			
Total des produits	2 196	1 767	1 038
Total des charges	349	317	309
Bénéfice net	1 847	1 450	729
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	(36)	(96)	(146)
Activités de financement	51	102	218
Activités d'investissement	(9)	(21)	(26)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	6	(15)	46
Association Immobilière FTQ inc.			
	\$	\$	\$
Situation financière			
Total de l'actif	8 923 023	9 142 262	8 789 466
Total du passif	4 107 042	5 070 500	5 658 354
Total du surplus	4 815 981	4 071 762	3 131 112
Résultats des activités			
Total des produits	3 818 231	4 055 881	4 136 694
Total des charges	4 167 732	4 062 248	3 860 935
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(349 501)	(6 367)	275 759
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	(284 254)	404 076	(298 977)
Activités d'investissement	(408 226)	(211 429)	155 741
Activités de financement	233 013	124 567	(442 739)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(459 467)	317 214	(585 975)

12. Opérations entre parties liées (suite)

	31 mai 2025	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$	\$
Association Immobilière FTQ Lajeunesse inc.			
Situation financière			
Total de l'actif	172 786	177 925	157 271
Total du passif	171 364	176 661	156 161
Total de l'actif net	1 422	1 264	1 110
Résultats des activités			
Total des produits	269 569	269 867	261 377
Total des charges	269 411	269 713	261 204
Excédent des produits sur les charges	158	154	173
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	(1 836)	63 698	(27 487)
Activités d'investissement	21 009	19 805	18 670
Activités de financement	(21 009)	(19 805)	(18 670)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(1 836)	63 698	(27 487)

Les opérations entre parties liées ont eu lieu dans le cours normal des activités. Elles sont présentées distinctement dans les états financiers et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

13. Engagements

La FTQ s'est engagée en vertu d'un contrat de location d'exploitation d'équipements pour un montant total de 202 843 \$ échéant jusqu'en 2030. Les paiements pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	88 195
2027	45 059
2028	37 167
2029 et suivant	32 422

14. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel sont exposés les placements dans les fonds communs, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme et les obligations découlant de contrats de location-acquisition portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt aura une incidence sur leur juste valeur.

Risque de crédit

Les actifs financiers de la FTQ comprennent les dépôts à terme, les débiteurs, les avances et les placements, lesquels sont assujettis au risque de crédit. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la FTQ, ce qui aurait une incidence sur les actifs de la FTQ. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

Risque de liquidité

L'objectif de la FTQ est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La FTQ surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la FTQ au 30 juin 2025 sont les créditeurs et charges à payer, l'avance de l'AIFTQ et les obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs des années financières 2023 et 2024 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Annexes

Exercice terminé le 30 juin 2025

Annexe A – Produits – Subventions

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Subventions			
CNESST du Québec			
Associations syndicales, article 104 de la Loi	209 523	191 903	183 803
Travaux de la Commission, article 105 de la Loi	501 448	522 640	369 118
Office québécois de la langue française	213 750	318 977	114 889
Commission des partenaires du marché du travail	149 527	113 790	113 800
Femmes et égalité de genres Canada	193 601	—	—
Ministère de la Langue française	—	43 453	9 879
	1 267 849	1 190 763	791 489

Annexe B – Détail des charges

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales			
Salaires	6 355 400	5 684 374	5 429 345
Charges sociales	2 108 011	1 908 136	1 860 215
Contributions au régime de retraite et autres régimes	1 463 958	1 617 453	1 116 350
Allocations d'automobiles	423 737	370 682	365 982
Allocations de frais fixes	17 602	16 625	17 661
Régularisation de la provision pour indemnités de départ selon la convention collective	18 795	19 002	16 856
	10 387 503	9 616 272	8 806 409
Frais d'occupation			
Frais de fonctionnement – société liée, déduction faite des revenus de loyer	900 865	762 461	714 423
Amortissement des biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition	144 095	144 095	144 095
Intérêts sur les contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	37 943	49 160	59 643
Assurances	18 559	16 313	13 773
Entretien et réparations	224 810	29 886	7 622
Amortissement des aménagements	2 662	2 664	5 501
	1 328 934	1 004 579	945 057

Annexe B – Détail des charges (suite)

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Frais de bureau			
Frais de bureau	236 012	271 779	226 475
Location de photocopieurs, papier et fournitures, déduction faite de la facturation	92 101	73 893	44 375
Télécommunications	68 065	50 983	75 514
Amortissement du matériel informatique	84 992	43 927	43 713
Poste	57 441	33 517	33 676
Acquisition de volumes, de documentation et d'abonnements	8 518	8 420	11 442
Amortissement du mobilier	28 198	18 633	12 901
Charges diverses	5 409	1 951	32 691
Intérêts et frais bancaires	7 610	6 664	6 372
	588 346	509 767	487 159
Frais de représentation et de séjour			
Frais de représentation et de séjour	503 361	455 080	411 489
Réunions diverses	115 068	63 965	58 023
Réunions – bureau	8 462	23 266	7 941
Réunions – conseil général et conseils régionaux	85 249	125 827	116 493
	712 140	668 138	593 946
Frais généraux			
Régions FTQ (frais d'occupation et charges de bureau)	607 309	521 740	492 875
Services professionnels	180 756	187 108	150 549
Amortissement des copropriétés indivises – régions FTQ	32 056	32 056	32 066
Amortissement des copropriétés indivises louées	23 227	23 226	23 227
Intérêts sur l'emprunt à long terme	4 922	26 146	29 490
Intérêts sur les contrats de location-acquisition auprès d'une société liée – régions FTQ	18 014	19 774	21 160
Amortissement des biens loués auprès d'une société liée en vertu des contrats de location-acquisition – régions FTQ	20 339	20 339	20 339
	886 623	830 389	769 706
Frais de formation syndicale			
Fournitures de sessions	46 119	47 931	64 996
Frais de séjour et de location de salles	476 510	412 877	466 020
Services professionnels	20 902	16 819	28 801
	543 531	477 627	559 817

Annexe C – Relations publiques

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Le Monde Ouvrier	187 471	143 742	138 178
Francisation	82 926	212 182	67 592
Publicité, annonces et dons	155 842	132 640	137 644
Campagne de sensibilisation et manifestations diverses	301 610	224 410	182 552
Capsules vidéos promotionnelles	78 815	27 707	17 837
Communiqués de presse	78 507	76 228	77 696
Affaires internationales	24 030	20 000	26 204
Condition féminine	57 931	37 202	38 311
Congrès/États généraux	42 950	316	385 051
	1 010 082	874 427	1 071 065



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

ftq.qc.ca

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Sans frais
1 877 897-0057

Courriel
info@ftq.qc.ca